

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs de service
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs de composante
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs de laboratoire

Strasbourg, le 08 septembre 2021

Objet : campagne 2021-22 de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et homophobes à l'Unistra

Réf. : IK/N° 2021-003

Isabelle Kraus

Vice-Présidente Egalité,
parité, diversité

isabelle.kraus@unistra.fr

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers collègues,

L'Université de Strasbourg a adopté une politique forte en matière de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et homophobes (VSSH), renforcée en mai dernier par un plan d'action pour l'égalité professionnelle. Depuis 2018, elle dispose d'un dispositif de lutte contre les VSSH, approuvé par le Conseil d'Administration.

Une adresse électronique spécifique est accessible pour les victimes, témoins ou personnes alertées de tels agissements dans notre établissement :

violences-sexistes@unistra.fr

Le dispositif VSSH ainsi que les recours dont disposent les victimes au sein de nos structures sont peu connus de nos étudiantes, étudiants ou collègues. C'est pourquoi, une campagne d'information est déployée en cette rentrée sur nos campus, au plus proche des personnels et étudiant·es.

Un kit de sensibilisation a été réalisé à votre intention (cf annexes). Il comporte notamment une diapositive que vous pourrez intégrer dans vos présentations et une déclinaison d'une page web dédiée aux VSSH que je vous demande de bien vouloir ajouter au site de votre entité.

Le dispositif et les actions à entreprendre quand de tels agissements sont portés à notre connaissance seront présentés, le 14 et 15 octobre prochains. La pièce de théâtre-forum "Silences complices ?" de la compagnie « Dé(s)amorç(s) » permettra d'étayer nos propos. Vous recevrez bientôt une invitation.

.../...

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex

Tél. : +33 (0)3 68 85 70 85

Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr

En qualité d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche promouvant la culture humaniste, les valeurs de tolérance et le respect mutuel, l'Université de Strasbourg ne saurait accepter ces situations de violences.

La mission Egalité, Parité, Diversité reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires : egalite-parite@unistra.fr

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues, mes meilleures salutations.

Isabelle Kraus

Vice-présidente Egalité, Parité, Diversité



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Isabelle Kraus', written over a horizontal line.

En annexe :

- composition du kit de sensibilisation 2021-22
- éléments pour décliner une page VSSH sur le site Internet des entités
- diapositive *clef-en-main* pouvant être intégrée dans une présentation
- affiches de la campagne du MESRI

Annexe 1

Campagne de rentrée 2021-2022 « Sortez du silence ! »

Composition du kit de sensibilisation

Le kit 2021-22 de sensibilisation à la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et homophobes (VSSH) se compose des éléments suivants. Si vous souhaitez être réapprovisionné·e, n'hésitez pas à contacter la mission égalité, parité, diversité, à l'adresse egalite-parite@unistra.fr
Nous vous remercions de diffuser largement le matériel au sein de votre composante ou unité.

1	Les affiches de la campagne du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) « Violences sexistes et sexuelles STOP ! »
2	Le nouveau dépliant d'informations donnant les contacts internes et externes à l'Unistra pour les victimes et témoins de violences sexistes, sexuelles ou homophobes
3	Une déclinaison de la page web du site amiral de l'Unistra, dédiée à la lutte contre les VSSH, à ajouter dans l'arborescence de votre site internet
4	La diapositive reçue par courriel, renseignant les deux lieux ressources d'écoute et d'accompagnement à l'Unistra et pouvant être ajoutée à vos présentations
5	Les autocollants « Sortez du silence » et « Non c'est NON »
6	Le guide pour s'informer et se défendre du collectif CLASCHEs, collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'ESR, édition 2020.

Ces éléments complètent ceux disponibles sur le site Internet de l'Unistra : <https://violences-sexistes.unistra.fr/>

7	La fiche conseil de l'Unistra « Je suis alerté-e, que faire ? »
8	La fiche descriptive du cheminement suivi lors d'une alerte à l'Unistra « Présentation du dispositif »
9	Le guide de l'ANEF, la CPED et CLASCHEs « Harcèlement sexuel dans l'ESR : Vade-mecum à l'usage des établissements », édition 2017.

Afin de déployer une campagne de sensibilisation contre les violences sexistes, sexuelles et homophobes au plus proche des personnels, des étudiantes et des étudiants de l'Unistra, il est important de faire apparaître les informations sur chaque site web des composantes, services et laboratoires de notre établissement.

Pour accompagner cette démarche, vous trouverez ici une déclinaison de la page du site web amiral de l'Unistra dédiée aux questions de violences sexistes, sexuelles et homophobes. Merci de bien vouloir ajouter ces éléments ainsi que le visuel du dispositif en place à l'arborescence du site Internet de votre entité.

Pour toute question, vous pouvez joindre la mission égalité, parité, diversité, à l'adresse :

egalite-parite@unistra.fr

Lutte contre les violences sexistes, sexuelles et homophobes

L'Université de Strasbourg s'engage pour lutter contre toute forme de violences sexistes, sexuelles ou homophobes (VSSH).



Fichier joint : le logo associé, en format jpeg

Que vous soyez victime ou témoin

Vous pouvez contacter la **Cellule VSSH, cellule d'écoute et d'accompagnement**, à l'adresse : violences-sexistes@unistra.fr

Des spécialistes de l'aide aux victimes, tenues au secret professionnel (médecins, psychologues, assistantes sociales...) vous aideront à mettre des mots sur ce qui vous arrive. Elles répondront dans les 48h et vous proposeront un rendez-vous dans les 5 jours ouvrés.

Vous avez également la possibilité de contacter **l'Association SOS Aide aux habitants – France Victimes 67** en appelant le 03 88 79 79 30, en mentionnant le code « université ».

L'association est agréée par le Ministère de la justice et conventionnée avec l'Unistra. Des psychologues et des juristes vous reçoivent au sein d'une antenne de l'association se trouvant aux abords du campus Esplanade.

De quoi parle-t-on ?

Agissements sexistes

Art. L. 1142-2-1 du Code du travail : « Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. »

Harcèlement sexuel

Article 222-33 du Code pénal créé par la Loi n°2012-954 du 6 août 2012 - art. 1

« I. - Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

II. - Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

Ne restez pas seul·es, sortez du silence.

Pour en savoir plus

Vous trouverez des renseignements et ressources utiles sur la page Unistra dédiée aux VSSH : <https://violences-sexistes.unistra.fr/>

[Dans le cas où votre composante/service/laboratoire dispose d'une personne référente formée à ces questions qui est en lien avec le groupe d'aide aux victimes de l'Unistra, ses coordonnées peuvent être indiquées ici]

Annexe 3

Diapositive à intégrer dans les présentations

Vous êtes victime ou témoin de violences sexistes, sexuelles ou homophobes (VSSH) ?

Des professionnels peuvent vous aider :

La Cellule VSSH

→ cellule d'écoute et d'accompagnement **interne** à l'Unistra

violences-sexistes@unistra.fr

✉ Réponse sous 48 heures, rendez-vous sous 5 jours ouvrés

👩‍⚕️ Médecins, assistante sociale et psychologue vous écoutent et vous accompagnent dans votre démarche.

L'Association SOS aide aux habitants - France Victimes 67

→ structure **externe** à l'Unistra agréée par le ministère de la Justice et conventionnée avec l'Unistra

03 88 79 79 30 (code « Université »)

👩‍⚕️ Juristes et psychologues vous reçoivent dans une antenne aux abords du campus de l'Esplanade.

🌐 **violences-sexistes.unistra.fr**

**sortez
du
silence**

violences-sexistes@unistra.fr



Dispositif d'écoute


d'accompagnement à

l'Université de Strasbourg

Pour en savoir plus

violences-sexistes.unistra.fr


VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES STOP !



N'insistez pas : vous êtes un cyber-harceleur !
Agissements sexistes, harcèlement : vous enfreignez la loi !

Sortez du silence !
violences-sexistes@unistra.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
violences-sexistes.unistra.fr



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES STOP !



C'est comme ça que vous voyez les étudiantes ?
Un rappel s'impose : le sexisme n'est pas au programme !

Sortez du silence !
violences-sexistes@unistra.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
violences-sexistes.unistra.fr



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES STOP !



Vous faites ce genre de remarques à vos collaboratrices ?
Agissements sexistes, harcèlement : vous enfreignez la loi !

Sortez du silence !
violences-sexistes@unistra.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
violences-sexistes.unistra.fr



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES STOP !



Vous faites ce genre de propositions aux étudiantes ?
Agissements sexistes, harcèlement : la loi est claire !

Sortez du silence !
violences-sexistes@unistra.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
violences-sexistes.unistra.fr

